

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

**COMITE NATIONAL DE POLITIQUE
ECONOMIQUE**

DIRECTION DE L'ECONOMIE/SECRETARIAT
TECHNIQUE

REPUBLIQUE TOGOLAISE
TRAVAIL-LIBERTE-PATRIE

PROGRAMME PLURIANNUEL DE CONVERGENCE : 2013-2017

Mai 2013

TABLE DES MATIERES

Introduction -----	3
Etat des lieux -----	4
1. Evolution Economique récente -----	4
1.1. Secteur réel-----	4
1.2. Finances publiques-----	18
1.3. Balance des paiements-----	20
1.4. Situation monétaire-----	23
1.5. Dette publique-----	25
2. Analyse des critères du pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité -----	27
2.1. Critères de premier rang-----	28
2.2. Critères de deuxième rang-----	28
Objectifs et stratégies de convergence (2013-2017) -----	30
1. Critères de premier rang -----	32
1.1. Solde budgétaire de base en % du PIB (norme : $\geq 0,0\%$)-----	32
1.2. Taux d'inflation moyen (norme : $\leq 3,0\%$)-----	33
1.3. Ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB (norme : $\leq 70,0\%$)-----	33
1.4. Arriérés de paiements intérieurs et extérieurs-----	33
2. Critères de deuxième rang -----	34
2.1. Masse salariale sur recettes fiscales-----	34
2.2. Le ratio "investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales"-----	34
2.3. Le ratio "déficit extérieur courant hors dons sur PIB"-----	34
2.4. Le taux de pression fiscale-----	34
3. Stratégie de lutte contre la pauvreté -----	35
3.1. La Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi-----	35
3.2. Développement des secteurs à fort potentiel de croissance-----	35
3.3. Le renforcement des infrastructures économiques-----	36
3.4. Développement du capital humain, de la protection sociale et de l'emploi-----	37
3.5. Renforcement de la gouvernance-----	37
3.6. Promotion d'un développement participatif, équilibré et durable-----	37
Mesures spécifiques relatives a l'année 2013 -----	39
Conclusion -----	40

INTRODUCTION

Le programme pluriannuel de convergence du Togo au titre de la période 2013-2017 est élaboré dans un contexte marqué par la poursuite des efforts du Gouvernement en matière de relance économique.

Les objectifs de relance de l'économie du pays à travers la reconstruction des infrastructures et la réponse appropriée à l'importante demande sociale des populations ont été pris en compte.

Le programme pluriannuel de convergence fait d'abord l'état des lieux de l'économie togolaise à travers l'examen de la situation économique récente et des critères de convergence avant de présenter le cadre macroéconomique 2013-2017 et les critères de convergence qui en découlent.

ETAT DES LIEUX

1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

1.1. Secteur réel

1.1.1. Comptes nationaux

1.1.1.1. Année 2012

1.1.1.1.1. Diagnostic conjoncturel

1.1.1.1.1.1. Consommation d'électricité à fin 2012

Au terme des douze mois de l'année 2012, les disponibilités totales de la CEET atteignent 901.255.944 kwh contre 907.162.812 kwh un an auparavant.

La production locale a augmenté de 27,4% tandis que les achats auprès de la CEB diminuent de 1,0% pour se situer respectivement à 14.001.392 kwh et 887.254.552 kwh.

La consommation d'énergie moyenne tension facturée au cours des douze mois de 2012 se chiffre à 299.470.953 kwh, en augmentation de 8,7% par rapport à l'année précédente. Le montant hors TVA facturé se chiffre à 29.526.999.997 FCFA, en hausse de 8,1% par rapport au cumul des douze mois de 2011.

Sur la même période, la quantité et le montant hors TVA facturés de l'énergie basse tension augmentent respectivement de 6,6% et 8,6% pour se fixer respectivement à 437.439.833 kwh et 49.679.516.371 FCFA.

Disponibilités, consommation et abonnement en énergie électrique

	DISPONIBILITES			ENERGIE M.T.	ENERGIE B.T.	CLIENTS FACTURES		
	PRODUCT. LOCALES	ACHATS C.E.B. + SNPT	TOTAL ENERGIE	ENERGIE FACTUREE	ENERGIE FACTUREE	M.T.	B.T.	M.T. + B.T.
Cumul jan à déc 11	10 989 347	896 173 466	907 162 812	275 520 592	410 348 980	524	203 306	203 830
Cumul jan à déc 12	14 001 392	887 254 552	901 255 944	299 470 953	437 439 833	556	214 961	215 517
Var en % cum 12/cum 11	27,4	-1,0	-0,7	8,7	6,6	6,1	5,7	5,7

Source : CEET

1.1.1.1.1.2. Produits pétroliers

Le cumul des ventes des produits pétroliers en 2012 se chiffre à 310.318 m³/tm, en hausse de 8,9% par rapport à 2011. Les « **produits aviation** », les « **produits noirs** » et les « **autres produits** » ont connu une baisse respectivement de 19,0%, 11,1% et 30,3% tandis que les « **produits blancs** » ont progressé de 19,0%.

Toutes les composantes des « **produits aviations** » et des « **autres produits** » ont connu une évolution à la baisse. Les composantes des « **produits blancs** », et des « **produits noirs** » ont évolué de façon contrastée.

Au cours de l'année 2012, le cumul du volume de **gaz butane** vendu s'est fixé à 5.968 tm, en hausse de 22,1% par rapport à 2011.

PRODUITS (quantité)	2011	2012	Var en %
Produits Blancs (m3)			
Super Sans plomb	71 286	109 491	53,6
Pétrole	12 229	11 088	-9,3
Gas-oil	122 401	124 523	1,7
Total Produits blancs	205 916	245 102	19
Produits Aviation (m3)			
AVGAZ	45	15	-66,7
Kero AVTUR	51 714	41 911	-19
Total produits aviation	51 759	41 926	-19
Produits Noirs (tm)			
Fuel 1500	5 648	5 671	0,4
Fuel 3500	0	0	
Bitume	3 639	2 583	-29
Total produits noirs	9 287	8 254	-11,1
Autres produits (m3/tm)			
Soutes	1 592	1 428	-10,3
DDO	7 333	3 693	-49,6
Lubrifiants-Graisse (tm)	4 080	3 947	-3,3
Total autres produits	13 005	9 068	-30,3
Gaz butane (tm)	4 889	5 968	22,1
TOTAL (m3/tm)	284 856	310 318	8,9

1.1.1.1.3. Trafic portuaire

Pour l'année 2012, le total du trafic portuaire enregistré est de 7.768,0 milliers de tonnes, en régression de 5,8% par rapport à l'année 2011.

❖ Les marchandises débarquées

En 2012, le total des marchandises débarquées se chiffre à 6.305,2 milliers de tonnes, en progression de 7,2% par rapport à 2011. Cette augmentation est due à la hausse des importations des produits alimentaires, des matériaux de constructions, du transit et des autres produits pour respectivement 2,2%, 12,5%, 9,4% et 8,3%.

❖ Les marchandises embarquées

Au titre de l'année 2012, les marchandises exportées ont connu une baisse de 39,0% par rapport à l'année précédente et se chiffrent à 1.066,0 milliers de tonnes.

Sur la même période, les embarquements de produits agricoles s'élèvent à 156,7 milliers de tonnes, en régression de 49,4% par rapport à 2011.

TRAFIC PORTUAIRE

	2011	2012	Variation en %
MARCHANDISES DEBARQUEES (milliers de tonnes)	5 882,8	6 305,2	7,2
*Produits pétroliers	476,9	454,5	-4,7
*Produits alimentaires	628,2	641,7	2,2
*Matériaux de construction	145,2	163,3	12,5
*Transit	2 600,4	2 844,0	9,4
* Autres	2 032,2	2 201,7	8,3
MARCHANDISES EMBARQUEES (milliers de tonnes)	1 746,4	1 066,0	-39,0
*Produits agricoles (Togo)	309,5	156,7	-49,4
*Transit	243,9	99,9	-59,0
* Autres	1 193,1	812,6	-31,9
PASSAGERS			
*Embarqués	0,0	624,0	
*Débarqués	1 675,0	497,0	-70,3
NAVIRES	1 063,0	989,0	-7,0
TOTAL DU TRAFIC (milliers de tonnes)	8 248,4	7 768,0	-5,8
Transbordement	619,1	368,2	-40,5
Tonnage moyen par navire (en milliers de tonnes)	7,8	7,9	0,8

Source : Port Autonome de Lomé/Direction de l'Economie

1.1.1.1.4. Trafic aéroportuaire

Le fret aérien total à l'aéroport international GNASSINGBE Eyadema de Lomé au titre de l'année 2012 s'élève à 7.276 tonnes, en baisse de 14,9% par rapport à la même période de 2011. Le fret embarqué a connu une hausse de 6,6% tandis que le fret débarqué a diminué de 32,2%.

Le trafic total des passagers à fin décembre 2012 se chiffre à 475.313 passagers, en repli de 13,9% par rapport à fin décembre 2011 suite à la cessation des activités de la compagnie AFRIQUIYAH AIRWAYS et à la réduction des vols de la compagnie Ethiopian airlines à l'aéroport international GNASSINGBE Eyadema. Les arrivées, les départs et le transit ont régressé respectivement de 8,4%, 12,8% et 32,5%.

Au terme des douze mois de l'année 2012, les mouvements d'aéronefs se sont chiffrés à 4.347 et sont en baisse de 20,7% par rapport à la même période de 2011.

TRAFIC AEROPORTUAIRE

TRAFIC	2011	2012	Variation en %
Fret aérien (en tonnes)			
Embarqué	3 809	4 060	6,6
Débarqué	4 743	3 216	-32,2
Total fret aérien	8 552	7 276	-14,9
Trafic passagers			
Arrivées	229 167	209 928	-8,4
Départs	241 817	210 744	-12,8
Transit	80 986	54 641	-32,5
Total passagers	551 970	475 313	-13,9
Mouvements d'aéronefs	5 484	4 347	-20,7

Source : Société Aéroportuaire de Lomé Tokoin

1.1.1.1.2. PIB et ses emplois

Les nouvelles estimations du PIB¹ fixent le taux de croissance réel à 5,9% en 2012 contre 4,8% en 2011. La prévision du taux de croissance de 2012 était de 5,0% en août 2012. La différence s'explique notamment par une meilleure performance des secteurs primaire et secondaire.

La situation des différentes composantes du PIB se présente comme suit :

¹ Comité PIB- avril 2013

TABLEAU 1.1 : Situation des branches			
PIB A PRIX CONSTANTS (Milliards de FCFA)	2011	2012	Variation en (%)
Secteur primaire (i)	352,8	373,2	5,8
Secteur secondaire (ii)	229,8	260,4	13,3
Secteur tertiaire (iii)	429,7	388,0	-9,7
Prod Imp services bancaires	-79,3	-36,0	-54,6
VAB Branches non marchandes	118,6	119,9	1,1
Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)	90,0	102,4	13,8
Droits et taxes à l'importation (DTI hors TVA)	55,0	59,7	8,5
PIB - Produit Intérieur Brut	1 196,6	1 267,5	5,9
Variation (%)	4,8	5,9	

Source : Données de PRECOMAT 2.0

La valeur ajoutée (VA) du secteur primaire augmente de 5,8% contre 6,7% en 2011. La VA des cultures de rente est en progression de 4,8% contre une hausse de 22,7% en 2011 en liaison avec une décélération de la VA du coton qui a connu une hausse de 3,1% contre 69,5% en 2011. Le niveau de production du coton reste toujours faible par rapport aux productions enregistrées avant la crise dans le secteur.

La situation des différentes branches se présente comme suit :

TABLEAU 1.2 : Situation des branches			
SECTEUR PRIMAIRE (Milliards de FCFA)	2011	2012	variation en (%)
Secteur primaire (i)	352,8	373,2	5,8
Agriculture	231,6	242,2	4,6
Cultures vivrières	184,3	192,6	4,5
Cultures de rente	47,3	49,6	4,8
Elevage	87,7	93,5	6,7
Forêt, pêche	33,5	37,5	11,8

Source : Données de PRECOMAT 2.0

Globalement, la production des cultures vivrières progresse de 4,5% par rapport à 2011 et s'établit à 4.590,0 milliers de tonnes. Toutes les cultures ont enregistré des augmentations en 2012 à l'exception du manioc, de l'arachide et du mil et sorgho. Les plus forts taux de croissance ont été obtenus par les productions du haricot (+31,0%), du maïs (+24,1%) et du riz paddy (+10,2%).

Les performances réalisées dans la production céréalière s'expliquent² par les mesures prises par le Gouvernement afin de garantir la réussite de la campagne agricole notamment la mise à disposition d'engrais, de semences et de tracteurs fortement subventionnés, l'exécution de plusieurs projets d'appui au développement du secteur primaire dont le Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA) et les conditions agro-climatiques jugées globalement satisfaisantes.

Au niveau des cultures de rente, la production est de 157,6 milliers de tonnes, en progression de 4,8% par rapport à 2011. Toutes les cultures sont en progression. La production du cacao a connu une augmentation de 15,3% par rapport à 2011, suivie du café (+6,3%), du palmiste (+6,0%) et du coton (+3,1%). Cette évolution s'explique par les prix intéressants des intrants et les efforts de relance de la production déployés par le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.

La situation des différentes productions se présente comme suit :

TABLEAU 1.3 : Production du secteur primaire			
PRODUCTION VIVRIERE (Milliers de Tonnes)			
	2011	2012	Variation en (%)
MANIOC	998,5	892,9	-10,6
IGNAME	727,7	793,8	9,1
MAIS	650,8	807,5	24,1
MIL ET SORGHO	293,6	254,5	-13,3
HARICOTS	76,5	100,2	31,0
ARACHIDE	47,4	31,9	-32,6
RIZ PADDY	112,2	123,7	10,2
AUTRES	1 485,1	1 585,5	6,8
TOTAL	4 392,0	4 590,0	4,5
PRODUCTION DE RENTE (Milliers de Tonnes)			
	2011	2012	Variation en (%)
CAFE	9,6	10,2	6,3
CACAO	5,6	6,5	15,3
COTON	79,5	82,0	3,1
PALMISTE	43,5	46,1	6,0
AUTRES	12,2	12,8	5,0
TOTAL	150,4	157,6	4,8

Source : Données de PRECOMAT 2.0

La VA du secteur secondaire enregistre une hausse de 13,3% en 2012. Au niveau des industries extractives, il est noté une hausse de 13,5% contre 17,3% en 2011. La VA du clinker est en baisse de 5,1% contre une augmentation de 11,0% en 2011 tandis que celle du phosphate a progressé de 25,2% contre une hausse de 22,1% en 2011. Les efforts de rénovation du matériel de production à la mine entrepris par la Société Nouvelle des Phosphates du Togo (SNPT) commencent par donner de bons résultats.

² Evaluation à mi-parcours de la campagne agricole 2012-2013, Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Octobre 2012.

Les industries manufacturières sont en hausse de 9,6%. La VA du chapitre "**Electricité, Eau et Gaz**" progresse de 16,4% contre une baisse de 31,1% en 2011. La VA des "**BTP**" a connu un taux d'accroissement de 19,5% contre 17,6% en 2011.

La production des industries extractives se présente comme suit :

TABLEAU 1.4 : Production du secteur secondaire			
Production (Millions de tonnes)	2011	2012	Variation en (%)
PHOSPHATE	0,87	1,11	28,3
CLINKER	1,20	1,17	-2,7
CIMENT	1,47	1,67	13,8

Source : Données de PRECOMAT 2.0

La situation de la VA des différentes branches du secteur secondaire se présente comme suit :

TABLEAU 1.5 : Situation des branches			
SECTEUR SECONDAIRE (Milliards de FCFA)	2011	2012	Variation en (%)
Secteur secondaire (ii)	229,8	260,4	13,3
Industries extractives	35,2	40,0	13,5
Industries manufacturières	113,8	124,6	9,6
Electricité, Eau et Gaz	27,2	31,6	16,4
BTP	53,7	64,2	19,5

Source : Données de PRECOMAT 2.0

La contribution du secteur primaire à la croissance du PIB est de 1,7% en 2012 tout comme en 2011. Celle du secteur secondaire est de 2,6% contre 0,9% en 2011.

La VA du secteur tertiaire marchand est en baisse de 9,7%. Les différentes composantes ont évolué comme suit : "**Commerce**" (+4,5)%, "**Transports, Entrepôts et Communications**" (-0,5%) et "**Banques, Assurances**" (+9,1)%.

La situation de la VA des différentes branches se présente comme suit :

TABLEAU 1.6 : Situation des branches			
SECTEUR TERTIAIRE (Milliards de FCFA)	2011	2012	Variation en (%)
Secteur tertiaire (iii)	429,7	388,0	-9,7
Commerce	134,3	140,4	4,5
Transport, Entrepôts et Communications	82,8	82,3	-0,5
Banques, Assurances	24,6	26,8	9,1
Autres services marchands	188,0	138,4	-26,4
Prod imp services bancaires	-79,3	-36,0	-54,6
VA BRANCHES NON MARCHANDES (v)	118,6	119,9	1,1
Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)	90,0	102,4	13,8
Droits et taxes à l'importation (DTI hors TVA)	55,0	59,7	8,5

Source : Données de PRECOMAT 2.0

La contribution du secteur tertiaire à la croissance du PIB est de -3,5% en 2012, en liaison avec une contribution de -4,1% de la branche « **autres services marchands** ».

La VA des branches non marchandes est en hausse de 1,1% contre 0,9% en 2011.

La contribution des différentes composantes du PIB réel à la croissance en 2012 se présente comme suit :

TABLEAU 1.7 : Contributions à la croissance			
CONTRIBUTION A LA CROISSANCE	2010	2011	2012
Secteur primaire (i)	0,9	1,7	1,7
Secteur secondaire (ii)	1,1	0,9	2,6
Secteur tertiaire (iii)	0,9	0,4	-3,5
Prod imp services bancaires	-0,3	-0,1	3,6
VAB BRANCHES NON MARCHANDES (v)	0,1	0,1	0,1
Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)	1,0	1,2	1,0
Droits et taxes à l'importation (DTI hors TVA)	0,4	0,7	0,4
PIB - Produit Intérieur Brut	4,0	4,8	5,9
Cohérence	0,0	0,0	0,0

Source : Données de PRECOMAT 2.0

Au niveau de l'équilibre ressources-emplois, les parts relatives des emplois du PIB se présentent comme suit :

TABLEAU 1.8 : Equilibre ressources-emplois			
EQUILIBRE RESSOURCES - EMPLOIS (% PIB)	2010	2011	2012
Consommation finale	97,9	99,0	91,7
Privée	85,9	87,3	78,9
Publique	12,1	11,6	12,8
Formation brute de capital fixe	18,0	17,4	23,8
Privé	10,1	9,3	15,0
Publique	7,9	8,2	8,8
Variation des stocks	0,8	1,7	3,0
Exportations de biens et services	40,9	42,0	41,7
Importations de biens et services	57,6	60,1	60,2
Demande intérieure	116,8	118,1	118,5
Investissements	18,8	19,1	26,8

Source : Données de PRECOMAT 2.0

Le PIB nominal en 2012 est de 1999,7 milliards de FCFA, en augmentation de 12,8% par rapport à 2011. L'indice du déflateur du PIB est en progression de 6,5% par rapport à 2011.

Le PIB nominal par habitant passe de 278.402,5 FCFA en 2011 à 305.404,9 FCFA en 2012.

I.1.1. Année 2013

La prévision de l'année 2013 repose sur l'hypothèse d'une progression de la production vivrière suite au maintien des mesures de soutien du gouvernement aux paysans, notamment la mise à disposition des engrais. Une augmentation de la production du coton est envisagée compte tenu des performances enregistrées au cours des années 2011 et 2012. La prévision du Comité de Coordination des Filières Café-Cacao (CCFCC) est retenue pour la production du café-cacao. La production de phosphate augmenterait suite aux efforts de rénovation des équipements de production entrepris par la SNPT.

L'augmentation des dépenses publiques prévues dans le budget 2013 ainsi que la prévision à la hausse des exportations non traditionnelles dans la balance des paiements constituent des sources additionnelles de croissance en 2013. La hausse programmée des dépenses publiques en général et des dépenses en capital en particulier aura comme conséquence un accroissement important de la FBCF publique et, partant, celui des BTP. Cette situation profiterait aux industries connexes du bâtiment (clinker, ciment, fer à béton...). Les investissements privés, notamment ceux qui financent la construction d'un troisième quai au PAL et celle d'une nouvelle aérogare à l'aéroport international GNASSINGBE Eyadema se poursuivront également en 2013.

Le taux de croissance du PIB réel passerait de 5,9% en 2012 à 5,8% en 2013.

Le principal facteur de risque reste la vulnérabilité du Togo aux aléas climatiques et aux chocs exogènes extérieurs. Par ailleurs, l'impact des incendies des grands marchés de Lomé et de Kara n'est pas encore quantifié.

La situation des différentes composantes du PIB se présenterait comme suit :

TABLEAU 2.1 : Situation des branches			
PIB A PRIX CONSTANTS (Milliards de FCFA)	2012	2013	Variation en (%)
Secteur primaire (i)	373,2	396,3	6,2
Secteur secondaire (ii)	260,4	292,7	12,4
Secteur tertiaire (iii)	388,0	400,8	3,3
Prod Imp services bancaires	-36,0	-47,2	30,9
VA Branches non marchandes	119,9	121,4	1,3
Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)	102,4	110,8	8,2
Droits et taxes à l'importation (DTI hors TVA)	59,7	66,7	11,7
PIB - Produit Intérieur Brut	1 267,5	1 341,5	5,8
Variation (%)	5,9	5,8	

Source : Données de PRECOMAT 2.0

Le taux de croissance du secteur primaire serait de 6,2% contre 5,8% en 2012. La VA des cultures vivrières progresserait de 4,5% tout comme en 2012 et celle des cultures de rente serait en hausse de 16,0% contre 4,8% en 2012 impulsée essentiellement par le coton et le cacao.

La situation des différentes branches se présenterait comme suit :

TABLEAU 2.2 : Situation des branches			
SECTEUR PRIMAIRE (Milliards de FCFA)	2012	2013	Variation en (%)
Secteur primaire (i)	373,2	396,3	6,2
Agriculture	242,2	258,8	6,8
Cultures vivrières	192,6	201,2	4,5
Cultures de rente	49,6	57,6	16,0
Elevage	93,5	99,8	6,7
Forêt, pêche	37,5	37,7	0,7

Source : Données de PRECOMAT 2.0

Au niveau de la branche "Agriculture", la production des cultures vivrières augmenterait de 4,5% et la production des cultures de rente serait en hausse de 16,0% avec une progression du coton de 25,0%.

La production des différentes cultures se présenterait comme suit :

TABLEAU 2.3 : Production du secteur primaire			
PRODUCTION VIVRIERE (Milliers de Tonnes)			
	2012	2013	Variation en (%)
MANIOC	892,9	937,6	5,0
IGNAME	793,8	833,5	5,0
MAIS	807,5	839,8	4,0
MIL ET SORGHO	254,5	264,7	4,0
HARICOTS	100,2	102,2	2,0
ARACHIDE	31,9	32,6	2,0
RIZ PADDY	123,7	128,6	4,0
AUTRES	1 585,5	1656,5	4,5
TOTAL	4 590,0	4795,4	4,5
PRODUCTION DE RENTE (Milliers de Tonnes)			
	2012	2013	Variation en (%)
CAFE	10,2	10,8	5,7
CACAO	6,5	7,2	11,2
COTON	82,0	102,5	25,0
PALMISTE	46,1	48,9	6,0
AUTRES	12,8	13,4	5,0
TOTAL	157,6	182,8	16,0

Source : Données de PRECOMAT 2.0

La VA du secteur secondaire progresserait de 12,4% contre une hausse de 13,3% en 2012.

La situation des productions des industries extractives se présenterait comme suit :

TABLEAU 2.4 : Production secteur secondaire			
Production (Millions de tonnes)	2012	2013	Variation en (%)
PHOSPHATE	1,11	1,51	36,0
CLINKER	1,17	1,28	10,0
CIMENT	1,67	1,80	8,0

Source : Données de PRECOMAT 2.0

La VA des industries extractives serait en hausse de 23,6% contre 13,5% en 2012, en relation avec une progression remarquable de 36,9% attendue du phosphate.

La situation des différentes branches se présenterait comme suit :

TABLEAU 2.5 : Secteur secondaire			
SECTEUR SECONDAIRE (Milliards de FCFA)	2012	2013	Variation en (%)
Secteur secondaire (ii)	260,4	292,7	12,4
Industries extractives	40,0	49,4	23,6
Industries manufacturières	124,6	140,8	13,0
Electricité, Eau et Gaz	31,6	32,9	4,1
BTP	64,2	69,5	8,3

Source : Données de PRECOMAT 2.0

Le secteur tertiaire marchand augmenterait de 3,3% contre 9,7% en 2012. Les chapitres « **Commerce** », « **Transport, Entrepôts et Communications** » et « **Banques, Assurances** » seraient en hausse respectivement de 0,8%, 4,7% et 11,9%.

La VA des branches non marchandes augmenterait de 1,3%. Les « **Services domestiques** », les « **loyers imputés** » et les « **services publics** » progresseraient respectivement de 3,3%, 3,0% et 0,7%.

La situation des différentes branches se présenterait comme suit :

TABLEAU 2.6 : Situation des branches			
SECTEUR TERTIAIRE (Milliards de FCFA)	2012	2013	Variation en (%)
Secteur tertiaire (iii)	388,0	400,8	3,3
Commerce	140,4	141,6	0,8
Transport, Entrepôts et Communications	82,3	86,2	4,7
Banques, Assurances	26,8	30,0	11,9
Autres services marchands	138,4	143,0	3,4
Prod imp services bancaires	-36,0	-47,2	30,9
VAB BRANCHES NON MARCHANDES (v)	119,9	121,4	1,3
Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)	102,4	110,8	8,2
Droits et taxes à l'importation (DTI hors TVA)	59,7	66,7	11,7

Source : Données de PRECOMAT 2.0

La contribution des différentes composantes du PIB réel à la croissance en 2013 se présenterait comme suit :

TABLEAU 2.7 : Contributions à la croissance			
CONTRIBUTION A LA CROISSANCE	2011	2012	2013
Secteur primaire (i)	1,7	1,7	1,8
Secteur secondaire (ii)	0,9	2,6	2,5
Secteur tertiaire (iii)	0,4	-3,5	1,0
Prod imp services bancaires	-0,1	3,6	-0,9
VAB BRANCHES NON MARCHANDES (v)	0,1	0,1	0,1
Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)	1,2	1,0	0,7
Droits et taxes à l'importation (DTI hors TVA)	0,7	0,4	0,6
PIB - Produit Intérieur Brut	4,8	5,9	5,8
Cohérence	0,0	0,0	0,0

Source : Données de PRECOMAT 2.0

Le PIB nominal en 2013 se situerait à 2.189,5 milliards de FCFA, en hausse de 9,5%. L'indice du déflateur du PIB progresserait de 3,4%.

Le PIB nominal par habitant passerait de 305.404,9 FCFA en 2012 à 325.147,6 FCFA en 2013.

I.1.2. L'équilibre ressources-emplois

En 2012, la demande intérieure a représenté 118,5% du PIB contre 118,1% en 2011. La consommation privée a représenté 78,9% du PIB en 2012 contre 87,3% en 2011. La part de la consommation publique est passée de 11,6% en 2011 à 12,8% en 2012. Le taux d'investissement est passé de 19,1% en 2011 à 26,8% en 2012 sous l'impulsion de la FBCF privée dont la part relative passe de 9,3% en 2011 à 15,0% en 2012 reflétant les importants investissements réalisés au Port Autonome de Lomé et l'Aéroport International GNASSINGBE Eyadema.

La propension moyenne à exporter les biens et services serait de 41,7% en 2012 contre 42,0% en 2011. La propension moyenne à importer, quant à elle, passerait de 60,1% en 2011 à 60,2% en 2012.

TABLEAU 2.8 : Equilibre ressources-emplois			
EQUILIBRE RESSOURCES - EMPLOIS (% PIB)	2011	2012	2013
Consommation finale	99,0	91,7	86,1
Privée	87,3	78,9	74,8
Publique	11,6	12,8	11,3
Formation brute de capital fixe	17,4	23,8	26,1
Privé	9,3	15,0	10,1
Publique	8,2	8,8	16,0
Variation des stocks	1,7	3,0	-0,1
Exportations de biens et services	42,0	41,7	41,4
Importations de biens et services	60,1	60,2	53,5
Demande intérieure	118,1	118,5	112,1
Investissements	19,1	26,8	26,0

Source : Données de PRECOMAT 2.0

En 2013, la demande intérieure représenterait 112,1% du PIB contre 118,5% en 2012. La consommation privée représenterait 74,8% contre 78,9% en 2012. La part de la consommation publique serait de 11,3% en 2013 contre 12,8% en 2012. Le taux d'investissement passerait de 26,8% en 2012 à 26,0% en 2013 sous l'impulsion de la FBCF publique qui représenterait 16,0% du PIB.

La propension moyenne à exporter les biens et services passerait de 41,7% en 2012 à 41,4% en 2013. Cette évolution reflète la reprise des exportations traditionnelles du Togo, notamment le phosphate dont la production est prévue à la hausse en 2013. La propension moyenne à importer serait de 53,5% contre 60,2% en 2012.

La contribution des emplois du PIB à la croissance se présente comme suit :

TABLEAU 2.9 : Contributions des emplois du PIB à la croissance			
CONTRIBUTION A LA CROISSANCE	2011	2012	2013
PIB aux prix du marché	4,8	5,9	5,8
exportations de b. et s. nettes	-3,3	0,8	7,8
Consommation finale	6,0	-7,5	-5,0
Privée	6,6	-9,8	-3,9
Publique	-0,6	2,3	-1,1
Formation brute de capital fixe	1,8	12,0	6,2
Privé	0,2	9,9	-5,9
Publique	1,6	2,0	12,0
Variation des stocks	0,4	0,6	-3,2
Cohérence	4,8	5,9	5,8

Source : Données de PRECOMAT 2.0

1.2. Finances publiques

1.2.1. Année 2012

Les opérations financières de l'Etat au titre de l'année 2012 présentent les évolutions suivantes par rapport à 2011 :

- Une progression de 4,6% des recettes totales et dons ;
- Une hausse de 27,1% des dépenses totales et prêts nets ;
- Un solde global, base caisse de -127,0 milliards de FCFA contre -22,1 milliards de FCFA en 2011.

1.2.1.1. Recettes et dons

Les recettes fiscales sont en hausse de 12,5% par rapport à 2011 et s'établissent à 327,7 milliards de FCFA, évolution impulsée par les "**taxes sur les biens et services**", les "**impôts sur les revenus et bénéfiques**" et les "**impôts sur le commerce extérieur**", qui augmentent respectivement de 18,3%, 6,5% et 7,0%.

Les "**taxes sur les biens et services**" progressent de 18,3% et s'établissent à 178,9 milliards de FCFA sous l'impulsion de la "**TVA**" en hausse de 16,8% et qui se chiffre à 156,5 milliards de FCFA.

Les recettes non fiscales enregistrent une hausse de 74,6% et se chiffrent à 43,9 milliards de FCFA en 2012 contre 25,1 milliards de FCFA un an plus tôt.

Les dons sont de 48,0 milliards de FCFA contre 84,6 milliards de FCFA en 2011 en baisse de 43,2% et sont constitués essentiellement de dons en capital qui régressent de 43,1%.

1.2.1.2. Dépenses et prêts nets

Les dépenses courantes s'établissent à 359,6 milliards de FCFA enregistrant une hausse de 30,3% par rapport à 2011. Cette évolution est impulsée par les "**transferts et subventions**" et les "**Salaires et traitements**" en progression respectivement de 42,0% et 15,0%.

Les dépenses en capital sont en hausse de 21,4% et s'établissent à 175,1 milliards de FCFA. Cette hausse est portée par les dépenses en capital sur financement externe en progression de 37,0% par rapport à 2011.

1.2.1.3. Soldes et financement

Le "**solde global hors dons base ordonnancements**" et le "**solde global**" (dons inclus) sont respectivement de -163,4 milliards de FCFA et -115,4 milliards de FCFA contre respectivement -104,2 milliards de FCFA et -19,6 milliards de FCFA au titre de l'année 2011.

Avec la variation des arriérés de paiements de -11,6 milliard de FCFA, le solde global base caisse (dons inclus) est de -127,0 milliards de FCFA contre -22,1 milliards de FCFA au titre de l'année 2011.

1.2.1.4. Investissement

Au titre de l'année 2012, les dépenses d'investissement s'élèvent à 175,1 milliards de FCFA, en accroissement de 21,4% par rapport à 2011. Elles ont été réalisées à 81,5% des prévisions annuelles. La hausse est portée par les ressources externes pour 37,0% et par les ressources internes pour 3,9%.

1.2.1.5. Emprunts et dons

Au titre de l'année 2012, le montant des emprunts s'élève à 72,5 milliards de FCFA contre 20,3 milliards de FCFA un an plus tôt.

Au terme des douze mois de 2012, les dons s'élèvent à 48,0 milliards de FCFA, soit 87,3% des prévisions annuelles et sont en régression de 43,2% par rapport à 2011.

1.2.2. Année 2013

1.2.2.1. Prévisions des finances publiques en 2013

Sur la base du Budget voté par l'Assemblée Nationale en décembre 2012, la situation des finances publiques en 2013 se présenterait comme suit :

- **Recettes totales** : 411,5 milliards de FCFA en 2013 contre 371,6 milliards de FCFA en 2012, représentant respectivement 18,7% et 18,6% du PIB ;
- **Recettes fiscales** : 363,9 milliards de FCFA en 2013 contre 327,7 milliards en 2012, soit 16,6% du PIB en 2013 contre 16,4% en 2012 ;
- **Dons** : 95,7 milliards de FCFA en 2013 contre 48,0 milliards de FCFA en 2012 ;
- **Dépenses totales et prêts nets** : 702,7 milliards de FCFA en 2013 contre 535,0 milliards de FCFA en 2012 en augmentation de 31,3% par rapport à 2012 ;
- **Dépenses courantes** : 351,8 milliards de FCFA en 2013 contre 359,6 milliards de FCFA en 2012, soit une baisse de 2,2% ;
- **Dépenses en capital** : 350,9 milliards de FCFA en 2013 contre 175,1 milliards de FCFA en 2012, représentant 16,0% du PIB en 2013 et 8,8% du PIB en 2012 ;
- **Solde budgétaire de base** : -43,6 milliards de FCFA en 2013 contre -58,9 milliards en 2012, soit respectivement -2,0% et -2,9% du PIB.

La situation des différents agrégats se présenterait comme suit :

TABLEAU 3.1 : Finances Publiques			
FINANCES PUBLIQUES (milliards FCFA)	2012	2013	Variation en %
Recettes Totales et Dons	419,6	507,2	20,9
Recettes Totales hors Dons	371,6	411,5	10,7
Recettes Courantes	371,6	411,5	10,7
Fiscales:	327,7	363,9	11,0
Non Fiscales:	43,9	47,6	8,5
Dons	48,0	95,7	99,3
Dépenses Totales et Prêts Nets	535,0	702,7	31,3
Dépenses Totales	534,7	702,7	31,4
Dépenses Courantes	359,6	351,8	-2,2
Dépenses en Capital	175,1	350,9	100,4
Solde budgétaire de base	-58,9	-43,6	
Solde Global hors Dons	-163,4	-291,2	
Solde Global	-115,4	-195,5	
Variation des Arriérés	-11,6	-23,0	
Solde Global base Caisse	-127,0	-218,5	

1.3. Balance des paiements

1.3.1. Estimation de la balance des paiements en 2012

La balance des paiements du Togo enregistrerait en 2012, un solde déficitaire de 17,3 milliards résultant d'un déficit courant de 219,7 milliards et d'un excédent de flux nets de capitaux de 202,4 milliards.

Le déficit courant s'accroîtrait de 58,9 milliards par rapport à l'année 2011 en raison notamment de la dégradation des balances des biens, des services, des revenus et des transferts courants.

La détérioration de 15,4 milliards de **la balance des biens** serait consécutive à la hausse de 109,3 milliards des importations atténuée par celle de 95,5 milliards des exportations.

L'augmentation des exportations serait favorisée notamment par :

- la hausse des exportations de phosphate en liaison, d'une part, avec l'amélioration de la production suite à la rénovation partielle des équipements de la Société Nouvelle des Phosphates du Togo (SNPT) et, d'autre part, avec l'amélioration du prix de vente (+25,3%) ;
- l'accroissement des ventes de coton consécutivement à la hausse de la production liée au regain d'engouement des producteurs pour cette culture ;

- la progression des exportations de ciments en rapport avec l'accroissement de la production suite à l'entrée en production de la cimenterie DIAMOND CEMENT ;
- l'amélioration des exportations de divers produits des industries manufacturières notamment celles de la zone franche industrielle.

La progression des importations de biens serait due principalement à :

- la hausse de la facture pétrolière, en liaison, avec l'augmentation de la demande intérieure et l'appréciation de 9,7% du dollar par rapport au franc CFA ;
- l'accroissement des achats de biens intermédiaires dans le cadre notamment de la poursuite du programme de réhabilitation des infrastructures routières ;
- la hausse des achats de biens d'équipement surtout dans le cadre de :
 - la modernisation des équipements du Port Autonome de Lomé (PAL), principalement, la construction d'un troisième quai et d'une nouvelle darse ;
 - la rénovation de l'Aéroport International GNASSINGBE Eyadéma de Lomé (AIGE) ;
 - la poursuite des travaux de rénovation des équipements de production de la Société Nouvelle des Phosphates du Togo (SNPT) ;
 - la mise en place des équipements de production des sociétés SCANTOGO-MINES et POMAR-TOGO respectivement dans les filières « clinker » et « marbre ».

La balance des services se dégraderait de 33,8 milliards suite à l'accroissement de 15,1 milliards du coût du fret (consécutif à la hausse des importations de biens) et à la dégradation de 13,6 milliards du solde des autres services.

Le déficit des revenus s'aggraverait de 2,4 milliards par rapport à 2011 en liaison notamment avec la hausse de 3,9 milliards des intérêts dus au titre du service de la dette extérieure publique.

Le solde excédentaire des transferts courants s'établirait à 163,9 milliards en 2012, en baisse de 7,3 milliards par rapport au niveau de l'année 2011.

Dans ce contexte, le solde courant hors dons de la balance des paiements rapporté au PIB courant se situerait à -12,7% contre -11,8% en 2011.

Le solde du compte de capital et d'opérations financières ressortirait à 202,4 milliards en 2012 en amélioration de 9,9 milliards par rapport aux 192,5 milliards de 2011.

Cette évolution résulterait notamment de l'effet conjugué de :

- la baisse de 24,0 milliards des dons projets à mobiliser par l'administration publique dans le cadre du programme d'investissement public ;
- la progression de 37,8 milliards des tirages sur ressources extérieures par l'administration publique dans le cadre de la couverture de ses besoins de financement surtout dans le domaine des infrastructures routières.

1.3.2. Pr vision de la balance des paiements en 2013

La balance des paiements du Togo enregistrerait en 2013, un solde exc dentaire de 13,1 milliards r sultant d'un d ficit courant de 240,8 milliards et d'un exc dent de flux nets de capitaux de 253,9 milliards.

Le d ficit courant se d t riorerait de 21,1 milliards par rapport   l'ann e 2012, en raison notamment de la d gradation des soldes de la balance des biens, des services et des revenus.

L'aggravation de 22,0 milliards du solde d ficitaire des biens serait cons cutive   la hausse de 94,8 milliards des importations plus forte que celle de 72,9 milliards des exportations.

La progression des exportations serait impuls e notamment par les transactions sur le phosphate, le clinker et divers produits des industries manufacturi res.

L'augmentation des importations de biens serait due principalement   :

- l'augmentation des importations de biens interm diaires en liaison, entre autres, avec les travaux de r habilitation et de r novation des infrastructures routi res et l' volution des activit s des industries manufacturi res ;
- la progression des achats de biens d' quipement dans le cadre notamment des travaux de modernisation des  quipements portuaires et a roportuaires et de l'ach vement de la mise en place des  quipements de production des soci t s du secteur extractif notamment dans les fili res « phosphates », « clinker » et « marbre ».

Le d ficit des services se d graderait de 0,4 milliard suite notamment   la hausse du co t du fret cons cutive   celui des importations de biens.

Le d ficit des revenus s'aggraverait en s' tablissant   16,4 milliards en 2013 contre 13,8 milliards en 2012 en liaison principalement avec la hausse des int r ts dus au titre de la dette publique ext rieure.

Le solde exc dentaire des transferts courants s' tablirait   167,9 milliards en 2013, en am lioration de 3,9 milliards par rapport au niveau de 2012, suite   un accroissement des envois de fonds des travailleurs migrants.

Dans ce contexte, le solde courant hors dons de la balance des paiements rapport  au PIB courant se situerait   -12,5% contre -12,7% en 2012.

Le solde du compte de capital et d'op rations financi res serait de 253,9 milliards en 2013 contre 202,4 milliards en 2012, soit une progression de 51,4 milliards.

Cette  volution r sulterait notamment de l'effet conjugu  de :

- la baisse de 5,4 milliards des dons projets   mobiliser par l'administration publique dans le cadre du programme d'investissement public ;

- la hausse de 19,1 milliards et 19,2 milliards respectivement des crédits commerciaux et des autres engagements dans le cadre du financement des activités du secteur privé.

TABLEAU 3.1 : Balance des paiements(en milliards de FCFA)				
	2010	2011	2012	2013
BALANCE COMMERCIALE	-225,0	-273,7	-289,1	-311,1
Exportations Biens (fob)	483,5	553,5	649,1	722,0
Importations Biens (fob)	-708,4	-827,2	-938,2	-1033,0
Services nets	-38,5	-47,0	-80,8	-81,2
Revenus nets	-11,7	-11,4	-13,8	-16,4
Transferts courants	176,2	171,3	163,9	167,9
BALANCE COURANTE	-99,0	-160,8	-219,7	-240,8
Compte de capital et d'opérations financières	130,1	192,5	202,4	253,9
Compte de capital	687,5	64,3	40,3	34,8
Compte des opérations financières	-557,4	128,3	162,2	219,1
Solde global	36,6	31,7	-17,3	13,1

Source : BCEAO

1.4. Situation monétaire

1.4.1. Année 2012

Par rapport à fin décembre 2011, la situation monétaire à fin décembre 2012 est caractérisée par une baisse de 17.325,2 millions des avoirs extérieurs nets, une augmentation de 126.512,4 millions du crédit intérieur et un accroissement de 74.275,0 millions de la masse monétaire.

1.4.1.1. Avoirs extérieurs nets

A fin décembre 2012, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires du Togo sont évalués à 273.788,7 millions, à raison de 76.575,7 millions pour la Banque Centrale et 197.213,0 millions pour les banques.

Comparativement au niveau de décembre 2011, les AEN ont régressé de 6,0% du fait de la diminution de 123.661,2 millions des AEN de la Banque Centrale, atténuée par la hausse de 106.336,0 millions de ceux des banques.

Le repli de 61,8% des AEN de la Banque Centrale est principalement lié à la baisse des avoirs extérieurs bruts (-177.898,7 millions), notamment la position créditrice en disponibilité extérieure (-173.048,7 millions). Parallèlement, les engagements extérieurs ont fléchi de 54.237,5 millions, en liaison avec la diminution des dépôts de la BOAD dans les livres de la Banque Centrale.

Quant aux AEN des banques, l'augmentation de 117,0% fait suite à l'accroissement des avoirs extérieurs bruts (+130.476,0 millions), consécutif à la hausse des créances des banques sur les agents non financiers non résidents (+50.022,0 millions) ainsi que sur leurs correspondants étrangers (+78.238,0 millions). Parallèlement, les engagements extérieurs se sont accrus de 24.140,0 millions.

1.4.1.2. Crédit intérieur

Le crédit intérieur a augmenté de 20,9% en s'établissant à 731.478,6 millions à fin décembre 2012, en relation avec la hausse de 95.772,9 millions des crédits à l'économie et l'aggravation de 30.739,5 millions de la Position Nette du Gouvernement.

Les crédits à l'économie ont progressé de 18,9% par rapport à fin décembre 2011 et se chiffrent à 601.800,2 millions de FCFA à fin décembre 2012. Cette augmentation est induite par la hausse des crédits à court terme et des crédits à long et moyen termes qui ont augmenté respectivement de 15,9% et 23,2% pour se fixer respectivement à 343.952,2 millions de FCFA et 257.848,0 millions de FCFA. Les crédits de campagne enregistrent une baisse de 2,0 millions pour se situer à 16,0 millions à fin décembre 2012. Les crédits ordinaires³ se sont consolidés de 95.774,9 millions, en passant de 506.009,3 millions en décembre 2011 à 601.784,2 millions en décembre 2012. La hausse des crédits bancaires est portée principalement par les secteurs ci-après :

- Industries manufacturières : +34,0% ;
- Bâtiments et travaux publics : +158,0% ;
- Commerce de gros et de détail, Restaurants et Hôtels : +42,6% ;
- Transports, entrepôts et communications : +50,7% ;

Banques, assurances, affaires immobilières, services fournis aux entreprises : +164,2%. En passant de 98.938,9 millions en décembre 2011 à 129.678,4 millions à fin décembre 2012, la PNG s'est aggravée de 31,1%, sous l'effet cumulé :

- d'une hausse de 37.808,0 millions des concours des banques à l'État ;
- d'un repli de 6.757,1 millions des dépôts publics à la Banque Centrale ;
- d'une progression de 1.666,3 millions des dépôts des particuliers et entreprises privées auprès du Centre des Chèques Postaux (CCP) ;
- d'un accroissement de 11.573,0 millions des dépôts publics dans les banques ;
- des derniers amortissements du découvert consolidé conformément à l'échéancier établi, pour un montant total de 2.579,3 millions ;
- de l'amortissement de 1.252,4 millions au titre des concours adossés aux allocations de DTS.

³ Les crédits ordinaires représentent les crédits à l'économie diminués des crédits de campagne.

1.4.1.3. Masse monétaire

La masse monétaire est passée de 831.303,7 millions en décembre 2011 à 905.578,7 millions à fin décembre 2012, en progression de 8,9%. Cette évolution est essentiellement portée par les dépôts en banque pour 104.878,8 millions (+16,7%), la circulation fiduciaire ayant plutôt diminué de 32.270,1 millions (-16,7%) d'une année à l'autre.

1.4.2. Année 2013

1.4.2.1. Prévision de la situation monétaire en 2013

La situation monétaire du Togo à fin décembre 2013, comparée à celle de la même période de l'année 2012 serait caractérisée par :

- une hausse de 4,7% des avoirs extérieurs nets (AEN) ;
- une progression de 4,4% du crédit intérieur ;
- une augmentation de 5,0% de la masse monétaire.

1.4.2.1.1. Avoirs extérieurs nets

Au terme de l'année 2013, les avoirs extérieurs nets s'établiraient à 286,7 milliards de FCFA contre 273,8 milliards de FCFA en 2012, soit une progression de 4,7%.

1.4.2.1.2. Crédit intérieur

Le crédit intérieur augmenterait de 4,4% et s'établirait à 763,8 milliards de FCFA contre 731,5 milliards de FCFA en 2012. Cette hausse serait due à l'augmentation des crédits à l'économie et à l'amélioration de la position nette du Gouvernement. Les crédits à l'économie et la position nette du gouvernement qui étaient respectivement de 601,8 milliards de FCFA et de 129,7 milliards de FCFA à fin décembre 2012 seraient respectivement de 638,9 milliards de FCFA et 124,9 milliards de FCFA à fin décembre 2013.

1.4.2.1.3. Masse monétaire

La masse monétaire à fin décembre 2013 augmenterait de 5,0% et se chiffrerait à 950,9 milliards de FCFA contre 905,6 milliards de FCFA un an plus tôt.

1.5. Dette publique

1.5.1. Année 2012

L'encours de la dette publique totale (intérieure et extérieure) est passé de 834,3 milliards de FCFA à fin décembre 2011 à 907,9 milliards de FCFA à fin décembre 2012 enregistrant une hausse de 8,8%.

1.5.1.1. Dette extérieure

Au terme de l'année 2012, l'encours de la dette extérieure totale se chiffre à 278,8 milliards de FCFA. Il a progressé de 36,9 milliards de FCFA par rapport à fin décembre

2011, soit une augmentation de 15,3%. Cette augmentation s'explique par l'effet combiné des paiements, des tirages, des fluctuations des principales devises de libellé des prêts et des décaissements effectués par EXIMBANK de Chine.

L'encours de la dette multilatérale se chiffre à 164,1 milliards de FCFA à fin décembre 2012 contre 170,3 milliards de FCFA au 31 décembre 2011, soit une régression de 3,6%. Cette diminution s'explique par l'effet combiné des paiements, des tirages, des fluctuations des principales devises de libellé des prêts et des annulations des arriérés envers certains créanciers (la Banque Islamique de Développement, le Fonds de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole et le Fonds d'Entraide et de Garantie des Emprunts du Conseil de l'Entente).

Il n'y a eu ni arriéré de paiements du principal, ni arriéré de paiements des intérêts au cours du quatrième trimestre 2012 contre respectivement 0,3 milliard de FCFA et 0,6 milliard de FCFA au quatrième trimestre 2011.

Pour les opérations en cours, les montants acquittés au titre du principal et des intérêts au cours du quatrième trimestre 2012 se chiffrent respectivement à 7,0 milliards de FCFA et 1,9 milliard de FCFA contre respectivement 3,8 milliards de FCFA et 1,1 milliard de FCFA au quatrième trimestre 2011.

Les engagements et les tirages s'élèvent respectivement à 108,2 milliards de FCFA et 11,1 milliards de FCFA au cours de la période contre respectivement 61,4 milliards de FCFA et 13,3 milliards de FCFA à la même période de 2011.

L'encours de la dette bilatérale a régressé de 11,5% par rapport à fin décembre 2011 et se chiffre à 35,9 milliards de FCFA, soit une diminution de 4,7 milliards de FCFA due essentiellement aux paiements effectués au cours de la période.

Il n'y a pas eu d'arriéré de paiements au cours de la période contre 3,3 milliards de FCFA au titre du principal et zéro (0,0) FCFA au titre des intérêts un an plus tôt.

Au cours de la période sous revue, il n'y a eu ni engagement, ni rééchelonnement, ni annulation de dettes tout comme au quatrième trimestre 2011. Les tirages se sont chiffrés à 1,2 milliard de FCFA contre 0,8 milliard de FCFA au quatrième trimestre 2011. Les montants acquittés au titre du principal et des intérêts au cours du quatrième trimestre 2012 se chiffrent respectivement à 4,0 milliards de FCFA et 2,3 milliards de FCFA contre respectivement 0,6 milliard de FCFA et 0,2 milliard de FCFA au quatrième trimestre 2011.

L'encours de la dette éligible au Club de Paris est de 14,4 milliards de FCFA contre 11,5 milliards de FCFA à fin décembre 2011. La hausse de 26,0% résulte de la prise en compte au mois de juillet 2012 de la dette de l'International Fertilizers Group (IFG).

Le montant total des arriérés de paiements à fin décembre 2012 est nul tout comme un an plus tôt.

L'encours de la dette due aux créanciers du Club de Londres est de 78,8 milliards de FCFA contre 31,1 milliards de FCFA à fin décembre 2011, soit une hausse de 47,8 milliards de FCFA. Cette augmentation s'explique par les décaissements effectués par EXIMBANK de Chine dans le cadre de la construction des infrastructures routières et aéroportuaires.

1.5.1.2. Dette intérieure

L'encours de la dette intérieure, à fin décembre 2012, s'élève à 629,1 milliards de FCFA contre 592,4 milliards de FCFA à fin décembre 2011, soit une hausse de 6,2%. Cette augmentation est due à l'émission des titres publics au cours de la période.

2. ANALYSE DES CRITÈRES DU PACTE DE CONVERGENCE, DE STABILITÉ, DE CROISSANCE ET DE SOLIDARITÉ

Le pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité de l'UEMOA comporte huit (08) critères répartis en critères de premier rang et en critères de deuxième rang.

Les critères de premier rang

- Ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal (critère-clé) : il devrait être supérieur ou égal à 0%.
- Taux d'inflation annuel moyen : il devrait être maintenu à 3% au maximum par an.
- Ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal : il ne devrait pas excéder 70%.
- Arriérés de paiements intérieurs et extérieurs : non-accumulation d'arriérés sur la gestion de la période courante.

Le respect des critères de premier rang permet de passer à la phase de stabilité.

Les critères de deuxième rang

- Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales : il ne devrait pas excéder 35%.
- Ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales : il devrait atteindre au moins 20%.
- Ratio du déficit extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal : il ne devrait pas excéder 5%.
- Taux de pression fiscale : il devrait être supérieur ou égal à 17%.

2.1. Critères de premier rang

2.1.1. Solde budgétaire de base rapporté au PIB

Analyse du critère-clé en 2012

Le solde budgétaire de base rapporté au PIB est de -2,9% en 2012 contre -1,6% en 2011. Cette dégradation s'explique par :

- Les recettes budgétaires : rapportées au PIB, elles sont passées de 17,9% en 2011 à 18,6% en 2012 ;
- Les dépenses courantes : elles ont représenté l'équivalent de 18,0% du PIB en 2012 contre 15,6% en 2011. Cette situation s'explique par l'évolution des dépenses courantes non salariales, notamment les subventions. En effet, la part des dépenses de personnel dans le PIB est restée relativement stable entre 2011 et 2012, soit 6,0% ;
- Les dépenses d'investissement financées sur ressources internes : rapportées au PIB, elles s'établissent à 3,5% en 2012 contre 3,8% en 2011.

2.1.2. Taux d'inflation moyen

Le taux d'inflation en 2012 est de 2,6% contre 3,6% en 2011. Cette évolution résulte essentiellement de la hausse des prix observée au niveau des fonctions «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées», «Logement, eau, gaz, électricité, et autres combustibles», «Transports» et «Biens et services divers» pour respectivement 3,4%, 6,0%, 4,9% et 4,8%.

2.1.3. Ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal

Le taux d'endettement est de 45,4% en 2012 contre 47,1% en 2011. La baisse du ratio s'explique par une série d'allègements obtenus par le Togo depuis l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE en décembre 2010.

2.1.4. Non accumulation d'arriérés de paiements sur la période de la gestion courante

La variation nette des arriérés de paiements passe de -1,5 milliard de FCFA en 2011 à -0,2 milliard de FCFA en 2012.

2.2. Critères de deuxième rang

2.2.1. Masse salariale sur recettes fiscales

Le ratio passe de 35,9% en 2011 à 36,7% en 2012. Le renforcement de l'effectif de l'Administration publique et des mesures prises par le gouvernement en faveur des travailleurs (intégration d'agents contractuels et mesures d'atténuation de la hausse du coût de la vie) expliquent la hausse de ce ratio.

2.2.2. Investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales

Le ratio s'établit à 21,6% en 2012 contre 23,4% en 2011 et traduit un ralentissement des efforts déployés par le gouvernement en matière d'investissements publics. Toutefois, ces efforts sont encourageants par rapport à la norme communautaire.

2.2.3. Solde extérieur courant hors dons sur PIB

Le ratio est de -12,8% en 2012 contre -11,4% en 2011. La détérioration du solde s'expliquerait par la hausse des importations suscitée par les différents chantiers de construction en cours dans le pays.

2.2.4. Le taux de pression fiscale

Le taux de pression fiscale s'établit à 16,4% en 2012 tout comme en 2011. Cette situation s'explique par une progression dans les mêmes proportions du PIB nominal et des recettes fiscales en 2012.

Au total, le Togo a respecté trois critères de premier rang en 2012 : le critère de taux d'inflation, le critère de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapportés au PIB et celui de la variation des arriérés de paiements. Le critère clé, solde budgétaire de base rapporté au PIB n'a pas été respecté à cause notamment de l'augmentation des dépenses plus forte que celle des recettes.

OBJECTIFS ET STRATEGIES DE CONVERGENCE (2013-2017)

La cinquième revue du programme Facilité Elargie de Crédit (FEC) conduite par le FMI, en septembre 2010, a constaté l'exécution satisfaisante des mesures du programme par le Togo en dépit des difficultés posées par la récession mondiale. Tous les objectifs budgétaires clés ont été atteints et d'importants progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre des mesures structurelles du programme du gouvernement. Grâce à la discipline dans l'exécution budgétaire, le gouvernement a maintenu les finances publiques saines malgré les pressions économiques et a évité d'accumuler des arriérés. Le programme a pris fin en août 2011. Les discussions avec le FMI se poursuivent en vue de la mise en place d'un nouveau programme de réformes. A cet effet, une mission du FMI s'est rendue à Lomé en novembre 2012 puis en mars 2013.

Les perspectives de croissance ont été révisées avec des taux de croissance positifs sur la période 2013-2017. Ces taux de croissance, quoique insuffisants pour faire reculer l'incidence de la pauvreté, permettraient cependant d'augmenter modestement le taux de croissance du PIB réel par habitant, de maintenir le taux d'inflation dans les limites acceptables pour ne pas éroder davantage le pouvoir d'achat des populations et maintenir la compétitivité de l'économie afin d'assurer la réalisation de la viabilité extérieure en termes de solde courant de la balance des paiements et du niveau des réserves internationales exprimées en mois d'importations.

Le programme pluriannuel de convergence vise à réaliser un taux de croissance d'au moins 5,9% du PIB réel par an sur la période 2013-2017. Les projets d'investissement financés par le Gouvernement avec le soutien des bailleurs de fonds, le retour graduel de la confiance du secteur privé, l'extension des capacités du Port Autonome de Lomé par la construction d'un troisième quai et l'accroissement de la production du coton et de phosphate sont des éléments déterminants du programme à court terme. Des volumes plus importants d'investissements directs étrangers, le développement du commerce régional, une intermédiation financière plus performante et la modernisation des infrastructures publiques dans le domaine de l'électricité et du transport permettront de soutenir la croissance à moyen terme.

Pour atteindre les objectifs de croissance et les objectifs sociaux, les réformes se poursuivront. Elles concerneront notamment la gouvernance budgétaire, le développement du secteur financier, les entreprises publiques et l'environnement des affaires.

Les taux de croissance du PIB réel sur la période 2013-2017 se présenteraient comme suit : 5,8% en 2013, 6,1% en 2014, 6,2% en 2015, 6,3% en 2016 et 6,3% en 2017.

Les contributions à la croissance des secteurs se présenteraient comme suit :

TABLEAU 1 : Contributions à la croissance					
Contributions à la croissance	2013	2014	2015	2016	2017
Secteur primaire	1,8	1,9	1,9	2,0	2,2
Secteur secondaire	2,5	2,4	1,9	2,4	3,0
Secteur tertiaire	1,0	0,0	0,9	1,5	1,1
VAB BRANCHES MARCHANDES	5,4	4,4	4,7	6,0	6,3
Prod imp services bancaires	-0,9	-0,7	-0,8	-0,9	-1,1
VAB BRANCHES NON MARCHANDES	0,1	0,2	0,2	0,3	0,3
Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)	0,7	0,8	1,3	0,0	0,4
Droits et taxes à l'importation (DTI hors TVA)	0,6	1,4	0,8	0,9	0,3
PIB - Produit Intérieur Brut	5,8	6,1	6,2	6,3	6,3
Cohérence	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

La demande intérieure en pourcentage du PIB passerait de 112,1% en 2013 à 117,5% en 2014, 113,9% en 2015, 107,2% en 2016 et 105,9% en 2017. Le taux d'investissement serait de 26,0% en 2013, 30,9% en 2014 et en 2015, 30,3% en 2016 et 29,5% en 2017.

TABLEAU 2 : Equilibre ressources-emplois					
EQUILIBRE RESSOURCES - EMPLOIS (% PIB)	2013	2014	2015	2016	2017
Consommation finale	86,1	86,6	83,0	77,0	76,4
Privée	74,8	75,2	71,8	66,0	65,7
Publique	11,3	11,5	11,3	11,0	10,8
Formation brute de capital fixe	26,1	31,1	31,0	30,4	29,6
Privé	10,1	17,1	17,2	17,1	16,2
Publique	16,0	14,0	13,8	13,3	13,5
Variation des stocks	-0,1	-0,2	-0,1	-0,1	-0,1
Exportations de biens et services	41,4	39,7	38,7	37,5	36,9
Importations de biens et services	53,5	57,2	52,6	44,8	42,8
Demande intérieure	112,1	117,5	113,9	107,2	105,9
Investissements	26,0	30,9	30,9	30,3	29,5

Le taux de croissance de l'indice du déflateur du PIB serait de 3,4% en 2013, 3,5% en 2014, 2,1% en 2015, 1,6% en 2016 et 1,9% en 2017.

Avec une gestion saine des finances publiques, le Togo disposerait d'un espace budgétaire pour mitiger l'impact des chocs exogènes. Un relâchement modéré de la politique budgétaire conviendrait s'il est temporaire, mesuré et consacré à des dépenses productives. Il permettrait de pallier les effets du ralentissement conjoncturel mondial.

L'augmentation des dépenses sera consacrée aux investissements dans les secteurs prioritaires à savoir les infrastructures, les secteurs sociaux (santé, éducation et agriculture). L'engagement des autorités à poursuivre les réformes dans les secteurs tels que les banques, le phosphate, les télécommunications et le coton pour renforcer la croissance, sera déterminant.

La politique monétaire sera définie dans le cadre communautaire de l'UMOA comme par le passé. Elle visera à préserver la valeur externe du franc CFA et à contenir l'inflation tout en assurant les conditions optimales du financement de l'économie. Sur la période, le taux d'inflation serait maintenu en-deçà de la norme communautaire et pourrait même baisser si les cours du pétrole régressent sur le marché mondial et si le Gouvernement prend les dispositions pour assurer un approvisionnement efficace des marchés en produits vivriers.

La politique d'endettement extérieur du Togo privilégiera comme par le passé les emprunts à forte composante de concessionnalité ainsi que le recours au marché financier régional.

1. CRITERES DE PREMIER RANG

1.1. Solde budgétaire de base en % du PIB (norme : $\geq 0,0\%$)

Analyse du critère-clé en 2013

Le solde budgétaire de base rapporté au PIB serait de -2,0% en 2013 contre -2,9% en 2012. Cette dégradation s'explique par :

- Les recettes budgétaires rapportées au PIB: elles seraient de 18,8% en 2013 contre 18,6% en 2012 ;
- Les dépenses courantes : elles subiraient une baisse importante, passant de l'équivalent de 18,0% du PIB en 2012 à 16,1% en 2013. La baisse des subventions en 2013 contribuerait à cette évolution, tout comme les dépenses de personnel dont la part relative dans le PIB s'établirait à 5,7% en 2013 contre 6,0% en 2012 ;
- Les dépenses d'investissement financées sur ressources internes : elles progresseraient significativement en 2013, passant de l'équivalent de 3,5% du PIB en 2012 à 4,7% en 2013.

Analyse du critère-clé en 2014

Le solde budgétaire de base rapporté au PIB serait de 1,5% en 2014 contre -2,0% en 2013. Cette amélioration s'explique par :

- Les recettes budgétaires rapportées au PIB: elles passeraient de l'équivalent de 18,8% en 2013 à 22,5% en 2014. Cette amélioration découlerait de l'activité économique en général, et, de manière spécifique, de l'opérationnalisation complète de l'Office Togolais des Recettes (OTR) dont la mise en place est entamée en 2013 suite au vote des textes fondateurs par l'Assemblée Nationale en 2012 ;

- Les dépenses courantes : la baisse amorcée en 2013 se poursuivrait, passant de l'équivalent de 16,1% du PIB en 2013 à 15,7% en 2014. Les dépenses de personnel verraient leur part relative dans le PIB se situer à 5,7% en 2014 tout comme en 2013 ;
- Les dépenses d'investissement financées sur ressources internes : elles poursuivraient leur progression entamée en 2013, passant de l'équivalent de 4,7% du PIB en 2013 à 5,4% en 2014.

Analyse du critère-clé en 2015, 2016 et 2017

Le solde budgétaire de base rapporté au PIB serait de 3,2%, 3,8% et 4,0% respectivement en 2015, 2016 et 2017. Cette amélioration s'explique par :

- Les recettes budgétaires rapportées au PIB: elles seraient de 24,4%, 24,2% et 24,4% respectivement en 2015, 2016 et 2017.
- Les dépenses courantes : la baisse amorcée en 2013 se poursuivrait, passant de l'équivalent de 16,1% du PIB en 2013 à 15,7% en 2014. Elles représenteraient 15,0%, 14,4% et 13,7% du PIB respectivement en 2015, 2016 et 2017. La part relative des dépenses de personnel dans le PIB passerait de 5,6% en 2015 à 5,3% en 2017.
- Les dépenses d'investissement financées sur ressources internes : elles poursuivraient leur progression entamée en 2013, passant de l'équivalent de 6,2% du PIB en 2015 à 6,7% en 2017.

1.2. Taux d'inflation moyen (norme : $\leq 3,0\%$)

Le taux d'inflation moyen mesuré par la variation de l'indice du déflateur du PIB, serait de 3,4% en 2013, 3,5% en 2014, 2,1% en 2015, 1,6% en 2016 et 1,9% en 2017. La maîtrise du taux d'inflation en deçà de 3,0% implique l'approvisionnement régulier des marchés en produits alimentaires et la stabilisation des prix des produits pétroliers.

1.3. Ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB (norme : $\leq 70,0\%$)

Le ratio passerait de 45,8% en 2013 à 43,1% en 2014 et 40,4% en 2015. Ainsi, il s'améliorerait d'année en année et atteindrait 38,6% et 36,9% respectivement en 2016 et 2017.

1.4. Arriérés de paiements intérieurs et extérieurs

Grâce à ses efforts encourageants en matière de gestion des finances publiques, le Gouvernement n'accumulera pas d'arriérés de paiements sur la période 2013-2017.

2. CRITERES DE DEUXIÈME RANG

2.1. Masse salariale sur recettes fiscales

À partir de 2013, ce ratio resterait en dessous de la norme communautaire et connaîtrait une amélioration progressive. Il serait de 26,7% en 2014 contre 34,4% en 2013, 24,3% en 2015, 23,7% en 2016 et 22,9% 2017.

2.2. Le ratio "investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales"

Le ratio passerait de 28,4% en 2013 à 25,3% en 2014. Ce ratio serait de 26,8% en 2015 et 26,4% en 2016. En 2017, ce ratio augmenterait et s'établirait à 29,0%. La norme communautaire est respectée sur toute la période et traduit la volonté du Gouvernement de mettre en œuvre une politique contracyclique de soutien à la croissance économique par le biais de l'investissement public. Elle est favorisée par l'augmentation significative des recettes fiscales.

2.3. Le ratio "déficit extérieur courant hors dons sur PIB"

Le solde extérieur courant hors dons rapporté au PIB passerait de -12,5% en 2013 à -11,8% en 2014. Ce ratio s'améliorerait pour s'établir respectivement à -11,0% en 2015, -10,6% en 2016 et -9,5% en 2017.

L'amélioration durable du ratio se heurte à une faible progression et à une diversification insuffisante des exportations de biens et services, face à des importations incompressibles qui augmentent chaque année. La levée de ces contraintes se traduira par des mesures également d'ordre structurel dont les effets à court terme sont limités.

2.4. Le taux de pression fiscale

La part toujours importante de la valeur ajoutée du secteur primaire dans le PIB constitue un important handicap à l'amélioration du ratio. Cependant grâce à la mise en place de l'Office Togolais des Recettes, le taux de pression fiscale s'améliorerait au cours de la période. A partir de 2014, la norme serait respectée, le taux serait de 21,2% contre 16,6% en 2013, passant ensuite à 23,1% en 2015, 22,8% en 2016 et 23,0% en 2017.

Tableau des critères du pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité

Critères	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Critères de premier rang							
Solde budgétaire de base / PIB	-1,6	-2,9	-2,0	1,5	3,2	3,8	4,0
Taux d'inflation annuel moyen	3,6	2,6	3,4	3,5	2,1	1,6	1,9
Encours dette intérieure et extérieure / PIB	47,1	45,4	45,8	43,1	40,4	38,6	36,9
Variation d'arriérés de paiements	-1,5	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Critères de deuxième rang							
Masse salariale / recettes fiscales	35,9	36,7	34,4	26,7	24,3	23,7	22,9
Investissements financés sur ressources internes / recettes fiscales	23,4	21,6	28,4	25,3	26,8	26,4	29,0
Solde extérieur courant hors dons officiels / PIB	-11,4	-12,8	-12,5	-11,8	-11,0	-10,6	-9,5
Taux de pression fiscale	16,4	16,4	16,6	21,2	23,1	22,8	23,0

3. STRATEGIE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

3.1. La Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi

Mettant à profit les enseignements tirés de la mise en œuvre des documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) intérimaire et complet, la « stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE) 2013-2017 » vient comme une réponse au défi majeur pour le Togo d'assurer une croissance économique accélérée, inclusive et génératrice d'emplois pour répondre aux attentes des populations, particulièrement celles touchées par la pauvreté.

La SCAPE, cadre de développement à moyen terme, repose sur cinq (05) axes stratégiques, à savoir :

- développement des secteurs à fort potentiel de croissance ;
- renforcement des infrastructures économiques ;
- développement du capital humain, de la protection sociale et de l'emploi ;
- renforcement de la gouvernance ;
- promotion d'un développement participatif, équitable et durable.

3.2. Développement des secteurs à fort potentiel de croissance

Au Togo, la croissance économique, source de richesses, demeure fragile par ses sources, insuffisante par son rythme et très peu créatrice d'emplois, du fait de la faible productivité globale des facteurs, du tissu économique peu diversifié et de l'étroitesse du marché national. Il s'agira, au cours de la période 2013-2017, de renforcer le rythme de la croissance économique, d'en diversifier les leviers et d'assurer une distribution plus

équitable de ses fruits par la création de nombreux emplois. Ceci passe par le développement des secteurs à fort potentiel de croissance, notamment :

- **l'agriculture**, en améliorant la productivité agricole et la sécurité alimentaire, en diversifiant les sources de revenus des producteurs par, entres autres, l'aménagement et la mise en valeur de périmètres irrigués, la modernisation du secteur, la sécurisation foncière, la professionnalisation de l'activité agricole, la promotion de la transformation des produits agricoles et leur exportation.

- **les industries**, en mettant un accent particulier sur les industries extractives, manufacturières, les bâtiments et travaux publics et l'artisanat. Les principales priorités porteront sur les opportunités de diversification de la production industrielle nationale, la promotion des PME industrielles et la mise à niveau des entreprises existantes pour les rendre pérennes et plus compétitives.

- **les services**, en améliorant le climat des affaires par un renforcement des réformes juridiques et institutionnelles, en assurant la qualité des produits et services et l'accès plus facile au financement adéquat, en développant les compétences publiques et privées ainsi qu'une nouvelle économie touristique (éco-tourisme, tourisme d'affaires, balnéaire et culturel).

3.3. Le renforcement des infrastructures économiques

Le Togo dispose d'un patrimoine d'infrastructures important qui forme le soubassement indispensable à la relance économique et d'un avantage comparatif en tant que corridor d'échanges dans la sous-région. Pour bénéficier pleinement de cet avantage, le pays veut se doter d'infrastructures économiques de qualité et d'équipements modernes afin de faciliter la circulation des personnes et des biens, promouvoir les échanges commerciaux internes et intra régionaux et consolider les bases d'une croissance forte et d'un développement durable. Ces infrastructures vont concerner :

- **les transports** : il sera mis en place des infrastructures modernes de transport multimodal efficient, comprenant : (i) les infrastructures de transport maritime (modernisation du Port Autonome de Lomé pour le positionner comme un hub portuaire), (ii) les infrastructures routières (disposer d'un réseau de routes nationales et pistes rurales densifié et de qualité), (iii) le réseau ferroviaire (réhabiliter et construire la ligne Lomé-Cinkassé-Frontière du Burkina Faso et le réseau existant) et (iv) le réseau aérien (faire de l'aéroport internationale Gnassingbé Eyadema un aéroport de classe international performant et compétitif et disposer d'un réseau d'aéroports régionaux de bon niveau de service) ;

- **l'énergie** : il s'agira d'assurer un meilleur accès et une autonomie substantielle nationale d'approvisionnement, à un coût raisonnable, tout en diversifiant les sources d'énergie, y compris surtout les énergies propres et renouvelables ;

- **les télécommunications** : l'ambition sera d'accroître la qualité et la gamme des prestations en rendant plus compétitifs les prix des services, de construire un réseau national et international de télécommunications fiable et connecté aux autoroutes de l'information, de faire du secteur une branche d'activité essentielle à l'essor d'une économie compétitive ouverte au monde.

3.4. Développement du capital humain, de la protection sociale et de l'emploi

Le développement du capital humain occupe une place de choix dans les priorités de la SCAPE. Les efforts seront intensifiés afin de promouvoir des ressources humaines de qualité et de valoriser leur rôle décisif dans l'approche de développement que choisit le pays. L'éducation et la formation resteront une priorité pour le Gouvernement qui mettra un accent particulier sur l'augmentation de la couverture et de la qualité de l'enseignement de base, sur le renforcement de l'enseignement technique et de la formation professionnelle et sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur.

En outre, les actions vont se poursuivre pour renforcer la couverture sanitaire et la lutte contre le VIH-SIDA et les IST, améliorer l'accès aux services d'eau potable et d'assainissement, renforcer la protection sociale, réduire les inégalités de genre, et promouvoir les secteurs de la jeunesse et des sports, de la culture et des loisirs.

3.5. Renforcement de la gouvernance

L'Accord Politique Global (APG) a permis de renforcer la stabilité politique, de créer un climat favorable à l'apaisement social et à la sécurité des personnes et des biens. Le Gouvernement s'est engagé à poursuivre la mise en œuvre des réformes politiques et économiques, susceptibles de renforcer et de consolider la bonne gouvernance, notamment dans les domaines prioritaires suivants:

- **la gouvernance politique et institutionnelle** : il s'agira de consolider les bases du processus démocratique en poursuivant les réformes institutionnelles en renforçant l'Etat de droit et le système judiciaire, en promouvant la culture citoyenne, l'esprit républicain et civique de l'armée.

- **la gouvernance administrative et locale** : le processus de réforme et de modernisation de l'Administration publique devra se poursuivre tout en accélérant le processus de décentralisation et en renforçant les structures déconcentrées de l'Etat.

- **la gouvernance économique** : les réformes pour assurer le maintien d'un cadre macroéconomique stable favorable à une croissance forte et durable devront se poursuivre. Il s'agira essentiellement de : (i) poursuivre l'assainissement de la gestion des finances publiques et le programme de réformes économiques axé sur l'amélioration de la transparence à travers la lutte contre la fraude et la corruption, (ii) renforcer le partenariat et l'efficacité de l'aide publique au développement, (iii) renforcer le système statistique national et (iv) mettre en œuvre la stratégie de développement du secteur financier.

3.6. Promotion d'un développement participatif, équilibré et durable

Le développement participatif, équilibré et durable est un processus continu, qui tend à améliorer la capacité des communautés à s'autogérer. A cet effet, les objectifs visés par la SCAPE sont de :

- renforcer le développement à la base en permettant aux populations, à travers les collectivités territoriales, de concevoir, de mettre en œuvre et de gérer de manière participative des initiatives leur permettant une auto prise en charge ;
- réduire les déséquilibres régionaux à travers le développement des potentialités régionales et locales par une mise en valeur plus équilibrée des ressources naturelles et humaines, un renforcement plus équilibré des infrastructures (transport, énergie, eau et télécommunications) et un meilleur déploiement des projets et programmes de développement ;
- prendre en compte, dans le cadre du processus de développement intégré envisagé, la dimension environnementale dans l'optique de protéger et de valoriser les richesses naturelles locales et de lutter efficacement contre les changements climatiques.

MESURES SPECIFIQUES RELATIVES A L'ANNEE 2013

L'essence de la politique macro-économique en 2013 est d'assurer la stabilité du cadre macroéconomique par des politiques orientées dans les domaines suivants :

- mise en place de l'office togolais des recettes ;
- gestion prudente de la consommation publique ;
- progression significative des dépenses en capital ;
- mise en œuvre de politiques structurelles axées sur la croissance ;
- poursuite des réformes visant à améliorer le climat des affaires ;
- poursuite de l'amélioration de la lisibilité des textes fiscaux et leur mise en harmonie avec les lois spéciales et codes spécifiques afin d'éviter les évasions fiscales ;
- poursuite des efforts de rationalisation des procédures du circuit de la dépense en vue d'améliorer davantage le taux d'exécution des dépenses d'investissement.

Pour répondre à la demande sociale et lutter contre la vie chère, les actions du Gouvernement seront orientées vers les priorités suivantes :

- la revalorisation des salaires ;
- la subvention des produits pétroliers ;
- l'augmentation de la subvention à la césarienne et à l'achat des ARV ;
- augmentation de la subvention aux achats des engrais et des céréales ;
- poursuite de la gratuité de l'éducation préscolaire et primaire ;
- acquisition de bus pour le transport urbain.

Les filières phosphate et coton qui connaissent un redressement graduel depuis quelques années feront l'objet d'une attention particulière de la part du Gouvernement.

La collecte de l'information quantitative se poursuit en vue de procéder à des simulations susceptibles de déterminer l'impact de l'incendie du grand marché de Lomé sur l'activité de la branche commerce en 2013.

CONCLUSION

En dépit de l'existence d'importantes contraintes pour l'essentiel liées à la nécessité de répondre à la demande sociale, le Togo reste fidèle à l'engagement pris à travers l'adoption du pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité. A défaut d'être respectés, les critères présentent dans l'ensemble un profil en amélioration entre 2013 et 2017.

Le gouvernement s'attachera à la mise en œuvre des réformes qui visent à améliorer d'une part l'efficacité et l'allocation des ressources en réduisant les distorsions qui perturbent le fonctionnement du marché et, d'autre part, à accroître la capacité de production de l'économie ainsi que l'efficacité dans la collecte des impôts et taxes. La mise en œuvre réussie de ces mesures favorisera également l'emploi.

Le programme reposera également sur l'expansion de la production notamment de coton, de phosphate, de clinker et du ciment et, d'une manière générale, la création des conditions favorables à la croissance économique et à l'emploi.